

Déclaration préalable UNSA EDUCATION - CTSD du 20 juin 2013

Madame la Directrice académique,

Mesdames, messieurs,

Ce comité technique de fin d'année se déroule dans un climat un peu particulier pour nos collègues.

Tout d'abord, parce que cette intense fin d'année aura été consacrée, pour bon nombre d'entre eux, aux réflexions, concertations et réunions de mise en place des nouveaux rythmes.

Nous, UNSA Education, nous sommes positionnés favorablement à cette réforme pour de nombreuses raisons. L'heure n'est pas à l'exposé de ces raisons, nous l'avons déjà fait, mais prenons seulement quelques exemples. En 2008, nous syndicats, avons critiqué le passage non concerté, décidé de manière unilatérale, à la semaine de 4 jours : ce n'est donc pas pour en demander le maintien en 2013. Mais aussi parce que les Activités Pédagogiques Complémentaires devront être des moments de renouveau, de novations dans l'exercice de notre métier, chaque enseignant conservant, en cohérence avec les PEDT, sa liberté pédagogique. Egalement parce que des études prouvent que, pour de nombreux élèves, et particulièrement ceux issus des classes sociales défavorisées, il est préférable de venir à l'école 5 matinées plutôt que 4. Cette réforme est le début d'une réflexion plus large sur les rythmes de l'enfant, dans le 1^{er} degré mais aussi dans les collèges et les lycées, alors continuons d'avancer dans l'intérêt des élèves, tout en songeant aussi à celui des collègues que nous représentons. En Dordogne, une enquête lancée par le SE-Unsa auprès des enseignants du 1^{er} degré adoptant les nouveaux rythmes, a fait apparaître que globalement, les réflexions et décisions se sont déroulées dans la concertation et la cohérence des acteurs.

Cependant, certains collègues nous ont fait part de difficultés rencontrées sur le terrain. Un comité de suivi des rythmes a été installé. Nous y siégeons parce que nous sommes attentifs à la mise en œuvre concrète de la nouvelle semaine scolaire dans le département. Nos collègues ne doivent pas en souffrir et leurs conditions de travail ne doivent pas se détériorer : ce n'est pas l'objectif de cette réforme.

Et c'est en lien avec ces conditions de travail que nous aborderons le second point à l'ordre du jour : les ajustements de carte scolaire.

En mars dernier, nous avons jugé vos décisions dures estimant que certains collègues allaient se retrouver dans des classes à effectifs très élevés. Les nombreux retours d'écoles que nous avons eus depuis le prouvent. Au-delà des mesures d'ajustements proposées dans les documents de travail que nous avons eus, nous vous ferons part lors de cette séance de chaque situation méritant un examen urgent. A cause des fermetures prévues ou des « non ouvertures » supplémentaires, certains collègues vont vivre une rentrée 2013-2014 difficile, dans de mauvaises conditions de travail, alors même que certains expérimenteront un nouvel emploi du temps dans le cadre du nouvel aménagement de la semaine scolaire.

L'alerte sociale que nous avons lancée le 5 juin dernier prouve que nous sommes vigilants à la difficile situation des directrices et directeurs d'écoles. Nous venons d'apprendre que 10 000 contrats aidés vont être créés dès la rentrée prochaine afin d'aider les directrices, directeurs et les équipes dans les écoles. Nous saluons leur création : elle vient compenser le fait qu'en Dordogne, seulement 35 des 55 actuels EVS administratifs seront reconduits. Plus globalement, nous sommes mobilisés pour l'ensemble des collègues que nous représentons. Des avancées doivent être visibles pour tous.

Vous pouvez et devez continuer à agir dans l'intérêt des collègues et de l'Ecole: nous vous le demandons, Madame la Directrice académique.

La délégation UNSA Education : Natacha ETOURNEAU, Anne MARCHAND, Jérôme BOUSQUET, Thierry HADJADJI, Frédéric MARCHAND